

PROFESSIONS ET DIVISION DU TRAVAIL

Professeur(s) : Patrick Castel, Didier Demazière, Léonie Hénaut, Gwenaële Rot et Emmanuelle Marchal

Année universitaire 2018/2019 : semestre d'automne

DESCRIPTIF DU COURS

L'objectif du cours est de proposer une analyse des mutations du travail professionnel et des formes de la division du travail entre professions, métiers, activités spécialisées. Il s'agit de comprendre comment les sociologues analysent une série de phénomènes affectant le travail contemporain : qu'est-ce qu'une profession constituée, comment fonctionnent les marchés du travail, quel est le rôle de l'État dans la régulation des activités professionnelles, comment se différencient les carrières, comment évoluent les spécialisations et concurrences entre professions, comment l'expertise est-elle reconnue, qu'est-ce que le professionnalisme ?

En traitant ces questions, le cours visite les principales théories sociologiques des professions (approches fonctionnaliste, interactionniste, weberienne, écologique), mais sans structurer l'enseignement autour de ces courants. Ceux-ci sont introduits et approfondis à travers des études de cas réalisées dans des secteurs d'activité variés, et produites dans des époques différentes. Le cours propose des grilles, théoriques et méthodologiques, d'analyse de la division du travail. Celle-ci étant un phénomène général, qui peut être rencontré sur tous les terrains et quelles que soient les questions de recherche, ce cours s'adresse à tous les étudiants.

Descriptif du cours (Titre 3 SCPO)

Séance 1 : Grands repères du domaine

Séance 2 : Division du travail et hiérarchies

Séance 3 : Les processus de professionnalisation

Séance 4 : Concurrence et dynamique des professions

Séance 5 : *Séance particulière : travail sur l'avancée des dossiers*

Séance 6 : Vocation et socialisation professionnelle

Séance 7 : Régulation publique des professions

Séance 8 : Professions et marché

Séance 9 : Les professions dans l'Etat

Séance 10 : Le client et le professionnel

Séance 11 : Division du travail et légitimités professionnelles

Séance 12 : Professions et organisations

Travail attendu et mode de validation

Chaque séance du cours est associée à un texte qui rend compte d'une approche et d'une enquête de terrain. Chaque texte est la base d'une discussion collective, et la participation active des étudiants fait l'objet d'un premier volet de l'évaluation (1/4 de la note). L'objectif est d'aiguiser le regard critique sur des textes sociologiques.

Un travail personnel exigeant la mobilisation des contenus de plusieurs séances est également demandé au cours du semestre, sous la forme d'une note argumentée de deux pages (1/4 de la note). L'objectif est d'acquérir l'habitude de la rédaction de textes synthétiques mais denses.

Enfin, il est demandé aux étudiants (par groupe de deux à trois) de réaliser une petite enquête sur un groupe professionnel et de produire un dossier à remettre en fin de semestre (1/2 de la note). La réalisation de ces enquêtes se fait selon un calendrier précis articulé autour d'une présentation orale intermédiaire. L'objectif est de mettre à l'épreuve d'un terrain une question abordée dans le cours, et considérée comme pertinente pour le groupe professionnel étudié.

Courte bibliographie de base

Becker Howard S., Geer Blanche, Hughes Everett C., Strauss Anselm L. (1961), *Boys in white. Student cultures in medical school*, Chicago, University of Chicago Press (Transaction Publishers, 2009).

Demazière Didier, Gadéa Charles dir., (2009), *Sociologie des groupes professionnels. Acquis récents, nouveaux défis*, Paris, La Découverte.

Dubar Claude, Tripier Pierre, Boussard Valérie (2011), *Sociologie des professions*, Paris, Armand Colin.

Durkheim Emile (1893), *De la division du travail social*, Paris, PUF (2007).

Freidson Elliott (2001), *Professionalism. The third logic*, Cambridge, Polity Press.